

DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

Notre stratégie

L'ÉSAD Pyrénées est un Établissement de Public de Coopération Culturelle (EPCC). Dès 2011, à leur réunification en EPCC, les deux écoles d'art municipales de Pau et de Tarbes se structurent autour d'un projet d'établissement commun.

À l'interstice d'univers artistes et culturels complémentaires et spécifiques à la fois, l'ÉSAD Pyrénées propose des formations universitaires du grade Licence au grade Master, de l'option Art à l'option Design. Au fil des années, les projets internationaux, nés de rencontres entre professeurs ou de projets définis par des thématiques qui s'interrogent, se multiplient. Dès la précédente Charte Erasmus, de nombreux étudiants se sont vus bénéficier d'apprentissages dans des établissements d'enseignement supérieur européen. C'est en interne que l'établissement a structuré son projet en renforçant l'équipe pédagogique de l'option design, en confortant l'équipe pédagogique de l'option art et en valorisant les spécificités de chacun de ses sites ; l'un, par ses axes de recherches en dessin de caractères, écriture numérique, design multimédia ; l'autre, par ses axes de recherches en céramique, en art contemporain.

L'établissement a obtenu la reconnaissance d'une partie de ses compétences en 2019, par l'obtention de l'option design au second cycle en sus de l'option art. La dénomination de l'établissement a ainsi évolué vers ÉSAD Pyrénées. De plus, dès 2017, une refonte de la charte graphique et une évolution de l'identité visuelle sont en branle. Avec l'inauguration fin 2019 d'un nouveau bâtiment sur le site de Pau, l'établissement met tout en œuvre afin de poursuivre ce travail de consolidation, de valorisation des champs de compétences au travers des programmes d'enseignement en promulguant la mobilité comme un atout majeur aux futurs diplômés de l'école. La mobilité internationale, réelle clé de voute dans les parcours artistiques et culturels de l'art de contemporain et du milieu du design graphique en général, permet à nos étudiants de compléter leur acquisition tout comme à l'école de mieux rayonner en accueillant des étudiants européens. Au travers du projet d'établissement en cours d'actualisation, l'EPCC se veut dynamique à l'égard du double diplôme, de l'accueil et de la mobilité d'étudiants dès le premier cycle, de l'accueil d'un nombre plus conséquent en second cycle. En 2019, un règlement de formation interne destiné aux agents stipule plus spécifiquement les éléments en matière de mobilité enseignante ou de membres du personnel, et ce, de façon à encourager les mobilités sortantes des personnels. Un effort communicationnel interne puis externe se veut déterminant dans la réalisation efficiente du projet d'établissement en matière de politique Erasmus. Ces efforts ont déjà permis d'identifier de nouveaux partenaires pour les mobilités entrantes et sortantes tels qu'avec une Université en Allemagne (Dortmund). Des sollicitations et prises de contact se font de plus en plus fréquentes en provenance de l'extérieur ce qui laisse entrevoir un déploiement plus construit pour les années à venir.

Il est indéniable que la Charte Erasmus permet aux établissements d'effectifs petits à modérés comme le nôtre d'offrir à nos étudiants une expérience internationale qu'ils ne connaîtront pas autrement qu'au travers de leurs parcours d'études. Il est à rappeler que l'école supérieure d'art des Pyrénées est en grande partie financée par les villes de Pau et de Tarbes, qu'elle relève de la fonction publique territoriale et qu'elle est ancrée sur un territoire local du sud-ouest de la France dans des villes de moins de 80 000 habitants. Le public qui fréquente ces écoles territoriales est en majorité en provenance du département ou de la région. Ayant un rôle social évident en matière d'accessibilité à l'art et à la culture, notre école promulgue sa pédagogie alternative par l'accompagnement individualisé, l'accompagnement par projet.